IE CONDUIS PRUDEMMENT



Les limites de vitesse sont nécessaires afin d'assurer un équilibre entre les différents utilisateurs du plan d'eau.

Je respecte une vitesse de moins de 10 km à moins de 30 mètres de la rive et dans les zones apparaissantes sur la carte bathymétrique.

Je suis conscient que la haute vitesse près de la rive peut faire remonter à la surface les sédiments et créer des vagues déferlantes nuisibles à la rive.

J'évite la conduite intempestive, dangereuse et irresponsable. Je circule dans le sens antihoraire pour éviter les accidents.

J'ACCORDE PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ



maximise les chances de survie en cas d'accident. Je porte un gilet de sauvetage lors de mes activités sur

Je veille à la sécurité des baigneurs et à celle des utilisateurs d'embarcations non motorisées.

Je navigue à distance des pêcheurs, des ballons de plaisance, des skieurs et des embarcations non motorisées.

l'assure ma sécurité et celle de mes passagers en ayant à bord écope, ancre, avirons, extincteur, lumières, sifflets et cordes.

l'évite de conduire après avoir consommé de l'alcool ou

Je respecte les codes de sécurité nautique. Si mon embarcation n'a pas de feux de position, je ne navigue pas après le coucher du soleil.

JE JETTE MES DÉCHETS **AUX ENDROITS APPROPRIÉS**



La réglementation interdit de déverser des ordures ou polluants dans les eaux. Je dispose de mes déchets dans les contenants à ordures ou de recyclage.

IE FAIS PREUVE DE CIVISME

l'ajuste le niveau sonore de mon système de son afin de ne pas importuner les riverains.

Je maintiens le silencieux de mon embarcation en bonne

Je recours à mon système d'avertissement uniquement en situation d'urgence.

Je sensibilise mes invités à se conformer à notre code

JE RESPECTE LA **FAUNE ET LA FLORE**



Les activités humaines peuvent facilement détruire un habitat fragile. Les embarcations, lorsqu'en trop grand nombre, peuvent modifier les comportements ou les habitudes des espèces animales.

Je garde mon embarcation à une bonne distance des oiseaux et des animaux aquatiques.

Je ne pourchasse pas les canards, les huards, les hérons et les autres espèces aquatiques.

Je protège les nénuphars et les autres plantes aquatiques.

Je ne nourris ni les oiseaux, ni les poissons.

Je respecte les règlements de pêche du Ministère des Ressources naturelles et Faune.

Je garde mes feux de camp à distance de la rive, et de préférence, dans un foyer retenant les cendres.

J'UTILISE DES NETTOYANTS NON TOXIQUES



Plusieurs produits de nettoyage contiennent du phosphate et autres subtances chimiques qui sont toxiques pour l'environnement et les écosystèmes

Je remplace mes produits par des solutions formées de produits moins dommageables pour la nature tels que le bicarbonate de soude, le vinaigre ou le sel.

JE RESPECTE L'ENVIRONNMENT



Le ravitaillement en carburant est une étape délicate. Sachez quand vous arrêter! Ayez toujours une serviette à portée de la main. Je fais le plein de mes embarcations en évitant tout déversement et en gardant les produits pétroliers dans des contenants approuvés. Privilégié l'achat de moteurs «Quatre-temps».

Lavage des embarcations

Toute embarcation qui provient d'un autre cours d'eau doit obligatoirement être lavée avant sa mise à l'eau afin d'éliminer toute possibilité d'intrusion dans le Petit lac d'espèces exotiques envahissantes (moules zébrées, myriophylle

Une station de lavage est aménagée à cet effet par la municipalité au Parc du Grand lac St-François, située au 158, chemin J.-Cyrille-Bureau. Nous vous remercions d'encourager vos amis et connaissances à mettre en application cette bonne pratique, ceci afin de préserver la qualité de notre lac.

IE ME LIMITE

Pour les motomarines, les embarcations à turbines, bateaux conçus pour le wake-board et bateaux hautement cylindrés.

À circuler dans les zones d'eau profonde et au milieu du lac, là où il y a plus de 20 pieds de profondeur, lors de mes activités nautiques. J'évite les chasses, les acrobaties, les encerclements répétés et les chavirements intentionnels

Je reste à distance à plus de 30 mètres des baigneurs, des embarcations non motorisées, des skieurs et des équipements de flottaison remorqués.

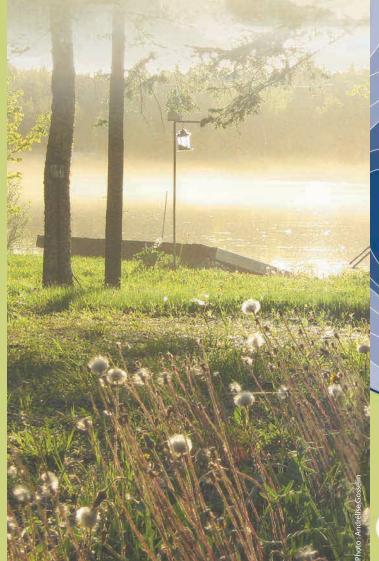
Wakeboat et bateaux à fort sillage :

Il faut savoir que les vagues créées par ce genre de bateaux lors de la pratique du « wakesurf » sont celles qui, en plus de contribuer au brassage des sédiments, causent le plus grand choc lors de leur arrivée à la rive, compte tenu de la grande quantité d'énergie contenue dans leur court train de vague.

Afin d'être efficace concernant la préservation des rives, ces bateaux doivent éviter de circuler à moins de 300 mètres du rivage. La taille du Petit lac Lambton permettrait cette activité mais seulement dans le milieu du lac, dans la partie la plus profonde (Partie bleu plus foncée de la carte bathymétrique à l'intérieur).

Pour une villégiature paisible!







23 juillet 2011

CODE D'ÉTHIQUE DES **RIVERAINS ET VISITEURS**

Version modifiée CARTE avril 2019 BATHYMÉTRIQUE